



SEA SMAGY

Syndicat Eau & Assainissement St Martin d'Abbat & GermignY des prés

13 Rue du Clos Vert - 45110 St MARTIN D'ABBAT

Tel : 02 38 46 17 02 - e mail : seasmagy@orange.fr – www.seasmagy.fr

PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

CONSTRUCTION DE RESEAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF EAUX USEES

Préparation de chantier

- Démarches administratives : les déclarations d'intention de commencer les travaux (DICT) sont de la responsabilité de l'entrepreneur chargé des travaux.
- Base de vie du chantier : l'entreprise doit mettre à disposition les structures nécessaires à la vie du chantier (bureau de chantier, vestiaire, toilettes, WC...).
- Implantation : l'implantation des ouvrages incombe à l'entrepreneur et doit être validée par le maître d'œuvre ou le maître d'ouvrage.
- Signalisation : la mise en place de la signalisation temporaire du chantier, et sa maintenance est de la responsabilité de l'entrepreneur.

Ouverture de tranchées

Les tranchées seront exécutées de la façon suivante :

- Découpage préalable par sciage du revêtement des chaussées ou trottoirs revêtus.
- Ouverture de la tranchée.
- Evacuation des déblais impropres au réemploi.
- Mise en dépôt des déblais propres au réemploi (si possible, en cordon latéral à la tranchée).
- Mise en place des blindages règlementaires éventuels.
- Réglage fin du fond de tranchée exécuté manuellement.

Pose de canalisations

- Les canalisations (Ø 200 pour les collecteurs et Ø 125 pour les branchements) seront du type PVC classe CR 8, avec assemblage étanche par joints caoutchouc.
- Elles seront stockées avec soin sur le chantier.
- La pose des canalisations se fera sur un lit de pose en sable de Loire de 0,10m.
- Les pentes de pose : Collecteurs : prescrites par le profil en long (0,5 % minimum), Branchements : pente conseillée 3 %.
- Sablage et calage des canalisations : remplissage en sable de Loire jusqu'à 0,10m au dessus de la génératrice supérieure du tuyau.

Remblais des tranchées

- Remblai des tranchées (jusque sous chaussée ou trottoir).
- Par remblais provenant des déblais jugés propres au réemploi par le maître d'œuvre.
- Par remblais d'apport (sable rouge) ou graves calcaires (sous chaussée).
- Compactage des remblais : par couches homogènes, d'épaisseur maxi de 0.30m.

Réfection chaussées et trottoirs

Réfection de chaussée, **sous voie communale**, comprenant :

- Couche de fondation en graves calcaires de concassage 0/31,5 dument compactée (épaisseur indiquée au bordereau des prix).
- Imprégnation gravillonnée à l'émulsion de bitume et gravillon porphyre.
- Couche de roulement en béton bitumineux 0/6,3 porphyre (avec scellement des joints).

Réfection de chaussée, **sous Route Départementale**, comprenant :

- Couche de fondation en graves calcaires de concassage 0/31,5 dument compactée (épaisseur indiquée au bordereau des prix).
- Imprégnation gravillonnée à l'émulsion de bitume et gravillon porphyre.
- Couche de base en graves bitume 0/20, épaisseur prescrite par la DRD.
- Couche de roulement en béton bitumineux 0/10 porphyre, épaisseur prescrite par la DRD.

Réfection de **trottoir** comprenant :

- Couche de fondation en graves calcaires de concassage 0/31,5 dument compactée (épaisseur indiquée au bordereau des prix).
- Réfection du trottoir à l'identique (BB, Stabilisé, pavage...etc).

Regards

Regards Ø 1000 (sur collecteurs)

A chaque changement de direction, ou tous les 50m environ, sera construit sur le collecteur, un regard de visite comme suit :

- Nature : béton préfabriqué, polyéthylène ou fibre de verre.
- Cunette assurant la continuité du fil d'eau des collecteurs.
- Viroles avec joint étanche.
- Élément tronconique Ø 1000/ Ø 600.
- Tampon fonte Ø 600, modèle urbain (non verrouillé), classes 250 sous trottoir et 400 sous chaussée.

Regards (ou tabourets) de branchements Ø 300, Ø 400

A l'extrémité amont de chaque branchement, un regard de branchement (tabouret) sera installé sous le domaine public, en limite du domaine privé

- Nature : PVC ou fibre de verre.
- Cunette moulée assurant la continuité du fil d'eau et permettant le raccordement étanche de la canalisation privée.
- Rehausses avec joints étanches.
- Tampon fonte Ø 300 ou Ø 400, classe 125 (sauf sous passage de véhicules > cl 250).

Culottes de raccordement

Le raccordement de la canalisation de branchement (Ø 125) directement sur la canalisation du collecteur (Ø 200) par une culotte étanche, peut être autorisé (recollement précis du raccordement)

D'une manière générale, les canalisations de branchements dans les regards de visite seront recepées de telle sorte que l'effluent s'écoule dans le collecteur (et non sur les plages de la cunette).

En cas de chute trop importante une descente PVC (avec Té de curage) sera nécessaire.

Postes de refoulement

Les postes de refoulement comprendront, le corps du poste de refoulement, en béton préfabriqué ou en fibre de verre, qui devra être parfaitement étanche (Diamètre minimum : 1,20 m) et une chambre à vannes contiguë

- Un seul raccordement du réseau gravitaire sera admis.
- Un panier de dégrillage inox sera installé ainsi que le mécanisme permettant de le relever aisément.
- Le poste sera équipé de deux pompes Flygt à roues broyeuses, dilacératrices ou vortex, posées sur tubes de guidage inox et socle inox. Les chaînes de remontée des pompes seront en inox.
- La canalisation de refoulement de chaque pompe sera en inox et comportera un clapet anti-retour et une vanne permettant de déposer une pompe sans interrompre le fonctionnement du poste.
- Le poste sera équipé de 2 contacteurs de niveau du type flotteur de chez Flygt (alarme niveau bas, alarme niveau haut).
- Le poste sera équipé d'un capteur ultrason de marque VEGA, référence VEGAPULS WL S 61 (Plage de mesure de 8m maxi).
- Le capteur et son support ne devront pas interférer avec le relevage du panier de dégrillage.
- La fermeture du poste sera faite par une dalle en béton armé arasé au niveau du trottoir ou du sol environnant munie de trappes alu et de barres anti chute aluminium ou inox.
- L'armoire de commande sera installée à proximité du poste et comportera :
 - o L'installation électrique règlementaire propre au poste de refoulement, avec disjoncteurs différentiels adaptés.
 - o Les compteurs horaires et ampèremètre (Un compteur horaire et un ampèremètre pour chaque pompe).
 - o Un voyant vert indiquant que l'installation est sous tension.
 - o Un voyant rouge signalant un dysfonctionnement de l'installation (arrêt d'une pompe, par exemple, niveau haut).
 - o Le poste sera équipé d'une télésurveillance de type Sofrel S4W avec module GSM pour l'envoi des alarmes.

Contrôles et plans de recollement

Le réseau (collecteurs, branchements, regards de visite et de branchement) après curage et nettoyage sera soumis aux tests d'étanchéité et à une inspection vidéo, dans les règles de l'art.

Avant réfection définitive des chaussées, les remblais de tranchées seront soumis aux tests de compactage dans les règles de l'art.

Avant d'accepter toute réception ou mise en service, le SEA SMAGY sera destinataire, de tous les rapports de contrôle (compactage, étanchéité, inspection télévisée) et des plans de recollement détaillés avec géo référencement, sur support informatique et en 2 exemplaires papier.